



Mensonge sur les performances d'un ordinateur

Par **in_flames68**, le **13/10/2008** à **19:22**

Bonjour,

J'ai acheté un ordinateur samedi. Le vendeur m'a dit que la carte graphique installée pouvait faire tournée sans problème tout les jeux et les afficher dans la résolution d'un écran 17" sauf les derniers du genre Crisys ou Call of Duty 4. Il s'avère que c'est une GeForce 8400 et je me suis rendu compte que ce n'est pas du tout ce à quoi je m'attendais (j'ai testé la qualité sur NFS Most Wanted sortit fin 2005).

Je lui ai demandé si l'alimentation était suffisante pour une carte graphique "soi disant" puissante, et si il fallait que je la change pour pouvoir mettre une carte graphique plus puissante. Il m'a dit que oui alors que n'est qu'une 250W qui ne serait largement plus suffisante après qu'un ami informaticien m'en ai parlé.

Je voulais savoir si le droit de rétraction s'appliquait dans ce cas là puisque le produit ne convient pas à mes attentes, et surtout que le vendeur n'aie pas répondu à mes besoins.

Je vous remercie d'avance